

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. EUG. DE SMET, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Renon.

MESSIEURS,

Le sieur Archange-Joseph Renon, né à Colleret (France), le 24 février 1771, habite la Belgique depuis son mariage avec une belge, en 1798; il exerce la profession de marchand de lin.

L'autorité administrative, quoique reconnaissant que le pétitionnaire a toujours eu une bonne conduite et qu'il a des moyens d'existence, estime qu'il n'y a pas lieu de prendre sa demande en considération.

L'autorité judiciaire donne un avis opposé, et estime qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Le Rapporteur,

EUG. DE SMET.

Pour le Président,

HENOT.
